



SYNDICAT DES RIVIERES DES TERRITOIRES DE CHALARONNE

COMPTE RENDU

COMITE SYNDICAL DU 13 FEVRIER 2013

A la Salle des Fêtes de Relevant à 20 h 30

L'an deux mille treize, le 13 février, le Comité syndical réuni à Relevant, après convocation légale en date du 29 janvier 2012, sous la présidence de Monsieur Christophe MEGARD, Président.

Etaient présents : Noël TEPPE, Michel SAINT CYR, Jean-Louis CONTI, Robert LAPALU, Jean-Paul GUILLOT, Christophe MEGARD, Lucette LEVERT, Pascal SCHIAVINI, Nicole NAVARRO, Anne Marie BOUCHY, Guy MORILLON, Gilles DUBOST, Gérard MAURER, Robert DEPLATIERE, Robert LAGRANGE, Philippe THENON, Edouard BREVET, Serge VARVIER, Jacky NOUET, Régis GONNU, Pierre PETIOT, Maurice VOISIN, Robert GIVRE, Roland LIEVRE, Philippe LODATO.

Etaient également présents : Michel BOISSON, Christian MANAUT, Christèle JOSSERAND, Alice PROST (chargée de mission du syndicat), Yannick BOISSIEUX (animateur du syndicat), Pierre PEYRARD (ingénieur du syndicat), Maxime BEAUJOUAN (technicien de rivière du syndicat), Véronique GELIN (secrétaire, comptable).

Etaient excusés : Fabyen RIGOTTO, Yves CLAYETTE, Georges Laurent HYVERNAT, Manuel LEAL, Jean-Pierre CHAMPION, Roger THIVOLLE, Muriel LUGA GIRAUD, Robert BOUCHY, Christine GONNU, Michel GADIOLET, Thierry ROBELIN, Jean-Luc COLZART, Madeleine CORNUAULT, Annick TCHICHONELIS, Georges FAVERJON, André PHILIPPON.

Monsieur MEGARD fait procéder à l'appel des membres présents. Le quorum étant atteint, Monsieur MEGARD ouvre la séance. Il remercie les membres de leur présence. Il remercie Monsieur Lucien PONCET, maire de Relevant, pour son accueil et lui laisse la parole afin qu'il présente sa commune.

Monsieur Gilles DUBOST est nommé secrétaire de séance.

Début de la réunion : 20 h 40

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITÉ SYNDICAL

Le compte rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2012 a été joint à la convocation du comité syndical du 06 février 2013. Celui-ci doit être soumis à l'approbation du comité.

Monsieur MEGARD demande à l'assemblée ses remarques concernant le dernier compte rendu.

Monsieur LODATO souligne que sur la liste des absents le nom de Monsieur TEPPE apparaît, alors qu'il avait été nommé secrétaire de séance. Alice précise que c'est une erreur qui sera corrigée car Mr Teppe était bel et bien présent.

Aucune autre observation n'étant faite, le compte rendu du comité syndical du 12 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur MEGARD rappelle l'obligation de mener, comme chaque année, le débat d'orientation budgétaire afin de débattre des orientations générales à retenir et à inscrire dans le budget 2013. Il propose de commencer par faire un point sur les dépenses réelles de l'année 2012.

En fonctionnement les dépenses (18 800 €) et recettes (14 500€) non réalisées correspondent essentiellement à la non consommation de certaines enveloppes comme la création de l'espace ludique du site internet, certaines enquêtes publiques, la surestimation des intérêts dus pour la ligne de trésorerie.

Concernant l'investissement les dépenses s'élèvent à plus de 535 000 € de travaux auxquels il faut rajouter l'installation des limnimètres et l'action réalisée en convention de mandat pour Châtillon. Au total, cela représente 804 599,94 € de dépenses dont 224 656.01 € d'opérations sous mandat.

Il reste environ 450 000€ de dépenses prévues au budget qui n'ont pas encore été payées ou réalisées (restauration des fossés, plantations de haies, jaugeages pour calculer les débits au niveau des limnimètres, travaux sur les Oures à Villars, l'automatisation du barrage de tallard). Il est à noter que les recettes d'investissement, supérieures aux dépenses, intègrent le montant de l'emprunt de 250 000 € réalisé à la fin de l'année 2012 pour pallier à des décalages de trésorerie et qui est remboursable en 3 annuités. Monsieur Mégard souligne que sans cet emprunt, le résultat aurait été largement déficitaire sur l'investissement, puisque que grâce à ce dernier le total des recettes atteint 884 020€.

Pour l'année 2013, le bureau propose de continuer dans la voie de ses engagements précédents et de ne pas augmenter le montant de l'autofinancement du syndicat qui provient des cotisations, à savoir :

- Pour les actions communes à toutes les communes : 99 330 €
- Pour les actions propres au BV de la Chalaronne : 36 800 €
- Pour les actions propres au BV de la Calonne : 5 316 €
- Pour les actions propres au BV du Moignans : 2 700 €
- Pour les actions propres au BV du Râche : 1 155 €

Pour un montant total de 145 301 €

Monsieur Mégard propose également que le budget de fonctionnement et d'investissement 2013 soit construit sur la base de dépenses équivalentes à celles des dernières années.

Le bureau souhaite cependant soumettre l'idée d'inscrire pour la première fois des crédits pour réaliser l'entretien des boisements de berges en fonctionnement, lorsque, suite à une crue, des embâcles se sont formés sur des secteurs problématiques (dans la traversée des bourgs ou au droit d'ouvrages d'arts de type pont ou passerelle). Des crédits pourraient également être inscrits en fonctionnement pour l'entretien de certaines haies plantées par le syndicat, uniquement pour l'année suivant la plantation.

Pour le reste de la programmation, Monsieur Mégard propose que chaque membre de l'équipe présente les projets dont il aura la charge en 2013 et qui pourront faire ou non l'objet d'une inscription de dépense budgétaire. Cette programmation 2013 a été construite sur la base des actions restant à réaliser issues de l'année 2012 (actions engagées mais non terminées, dont les marchés ont été engagés mais non soldés), des actions de 2012 dont les marchés de maîtrise d'œuvre ont été engagés et dont les travaux restent à engager, de la programmation du contrat de rivière et de la charge de travail de l'équipe.

Yannick présente les actions dont il aura la charge en 2013

Fiche A35 Poursuite de l'animation du site pilote agricole dans la Dombes,

Fiche A35 Aire collective de lavage des pulvérisateurs et des gestion des effluents phytosanitaires pour 3 communes et 10 agriculteurs du Val de Saône - Accompagnement des agriculteurs pour le montage de dossier d'aide à l'investissement pour du nouveau matériel, dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE).

Fiche A35 Suivi des 90 contrats MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) engagés entre 2008 et 2011 par les agriculteurs sur l'ensemble du périmètre du SRTC.

Fiche A35 Concertation pour la mise en place d'un site pilote agricole en lien avec la problématique érosion - ruissellement dans le Val de Saône.

Fiche A35 Restauration et création de mares (pour les particuliers, les collectivités et les agriculteurs), avec pour objectif de réaliser 10 restaurations et 10 créations.

Fiche A35 Aménagement d'abreuvoirs en bordure de rivière pour limiter le piétinement des bovins. L'objectif étant d'aménager 15 à 20 abreuvoirs.

Fiche B3-1 Restauration des Fossés de la Dombes dans le cadre des tranches 4 (hiver 2012-2013) et 5 (hiver 2013-2014). Yannick précise qu'une réunion de la commission travaux (ou du groupe qui avait défini le programme de restauration des fossés) devra être calée pour définir les lieux d'intervention pour une tranche 6 (hiver 2014-2015) qui n'avait pas été prévue initialement.

Fiche C5 Journée de visite des travaux conduits par le syndicat à destination des élus du territoire fixée le samedi 1^{er} juin 2013. La commission communication définira le parcours. Elle se réunit le 25 février prochain à 10h dans les locaux du SRTC.

Organisation de demi-journée ou journée de visite et de sensibilisation suite aux sollicitations de collèges, lycées, universités ou écoles d'ingénieur.

Fiche C5 Animations scolaires pour les maternelles, cycle 2 et 3 réalisées par la FRAPNA et la Fédération de pêche de l'Ain. Yannick précise que cette année le syndicat participera à une demi-journée réalisée par chacun des deux animateurs.

Fiche C7 Mise en place d'un guide de bonnes pratiques pour la gestion des étangs piscicoles dombistes (à destination des propriétaires-exploitants d'étangs). Printemps 2013 : Rendu de l'étude aux propriétaires-exploitants d'étangs puis réunion du groupe étangs du SRTC pour caler la méthodologie de rédaction

Fiche C9 Finalisation du bilan mi-parcours du contrat de rivière

Suivi des actions de collectivités :

Schémas directeurs de gestion des eaux pluviales :

- Suivi du schéma en cours à Saint Etienne sur Chalaronne

- Accompagnement de la commune de Saint Trivier sur Moignans (consultation des bureaux d'études en cours)
- Projet de mise en place d'un schéma sur la commune de Guéreins courant 2013
- Accompagnement des communes et communautés de communes pour leurs projets d'assainissement collectif et non collectifs
- Suivi des PLU des communes

Maxime présente les actions dont il aura la charge en 2013

Fiche B1-1.1 Restauration de la ripisylve des cours d'eau dans le cadre de la tranche 5 (hiver 2012-2013). Pour la tranche 6 qui se déroulera hiver 2013-2014, la commission travaux devra définir les secteurs d'intervention.

Fiche B1-1.1 Lutte contre les plantes invasives en bordure de cours d'eau dans le cadre des tranches 2 et 3. Pour la tranche 2 qui débutera début mars, il est prévu l'entretien sur les foyers déjà traités l'année dernière et les nouveaux foyers. La définition de la tranche 3 se fera en cours d'année également.

Fiche B1-1.1 Plantation de ripisylve en bordure de cours d'eau dans le cadre des tranches 3 (printemps 2013) et 4 (hiver 2013-2014). La tranche 3 débutera début mars sur les communes de Bouligneux et Villars. La programmation de la tranche 4 se fera en cours d'année 2013.

Fiche B1-1.2 Restauration des habitats piscicoles de la Chalaronne à Villars les Dombes (lieu dit les oures et à proximité du stade) - Finalisation des travaux débutés en août 2012 : plantations et réception des travaux au printemps 2013.

Fiche B1-2.13 Recréer une diversité d'habitats piscicoles sur la Chalaronne au lieu-dit la Bourrassière (commune de Saint Didier sur Chalaronne). Le projet ressemble à celui sur les Oures à Villars. Cette année serait consacrée à la recherche des propriétaires concernés, la concertation avec ces derniers et la définition des travaux. Cette action sera suivie par Pierre.

Fiche B1-2.6 Etang de Vanans sur la commune de Saint Didier sur Chalaronne. Maxime rappelle le contexte :

- Travaux de renforcement de digue en janvier 2011.
- Maitrise d'œuvre : Dynamique Hydro - Entreprise : Rhône Jardins Services
- Rupture partielle de l'ouvrage avec la crue de novembre 2012 :
 - Affouillement de la dalle au droit du déversoir
 - Arrachage d'une trentaine de pieux

Maxime présente les démarches faites à ce jour :

- L'expert de l'assurance du maitre d'œuvre doit déterminer les causes de la rupture.
- Le maitre d'œuvre propose de réaliser rapidement des mesures conservatoires de l'ouvrage prises en charge par son assurance dans l'attente de déterminer les responsabilités.
- Des investigations complémentaires (levés topographiques) devront être réalisées pour essayer de déterminer les causes et proposer des mesures de réparations définitives.
- Le marché ne prévoit pas de garantie décennale sur cet ouvrage, mais l'entreprise est prête à participer financièrement.
- Le SRTC est en attente des résultats de l'expertise.

Monsieur Mégard précise qu'une inscription au budget 2013 devra être prévue dans l'hypothèse où l'expertise reconnaîtrait la responsabilité du syndicat.

Fiche B1-2.11 Restauration de la Calonne au lieu-dit Saint Maurice (arasement d'un seuil liste 1 des ouvrages « Grenelle »). L'année 2013 sera consacrée à la concertation avec les propriétaires qui risquent d'être compliquée car ces derniers souhaitent préféreraient que le seuil soit reconstruit plutôt que détruit.

Fiche B1-3.1 /B3-4 Aménagement du seuil du moulin Crozet sur la Calonne (commune de Montceaux) (seuil liste 2 des ouvrages « Grenelle »). Cette action a été retardée car l'ONEMA n'était pas d'accord sur le projet. Il reste maintenant à réécrire le droit d'eau et à déposer le dossier de déclaration d'intérêt général.

Fiche B3-5 Automatisation du barrage de Tallard sur la Chalaronne à Saint Etienne sur Chalaronne - Finalisation des travaux débutés à l'automne 2012 : suivi des plantations et réception de chantier.

Alice précise qu'il reste quelques problèmes sur la programmation de l'automatisme. Certains paramètres doivent être modifiés mais l'entreprise est en vacances pour 2 semaines.

Fiche C8 Suivi des marchés concernant l'installation des limnimètres sur la Calonne et la Chalaronne et réalisation de jaugeages (calcul des débits) : La collecte de ces données servira à faire une courbe de tarage sur chaque station qui permettra d'estimer le débit d'un cours d'eau à un instant donné.

Fiche B1-3.4 Mise en place de sentiers sur l'Avanon (accompagnement des communes). Cette action a déjà été bien avancée sur 2012.

Aménagement des berges du Mazanan et du plan d'eau à Baneins. Cette opération consiste à accompagner la commune dans l'aménagement de l'étang situé proche de la rivière. Une réunion est prévue le 22 février afin de mettre en place cette action.

Pierre présente les actions dont il aura la charge en 2013

Fiche A34 Plans de desherbage communaux

- 4 plans finalisés (Bey, Chatillon-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Villars-les-Dombes),
- 1 en cours de finalisation (Relevant),
- 3 restant à réaliser (Abergement-Clémenciat, Saint-André-de-Corcy et Saint-Didier-sur-Chalaronne).
- L'échéance pour terminer ces plans est le 31 Mai 2013 (date de caducité du dossier de subvention liée à l'acquisition de désherbeurs thermiques)
- Pour 2013, un budget de 9 000 euros sera prévu en fonctionnement pour l'externalisation des futurs plans de desherbage communaux pour avancer plus vite dans la réalisation de ces derniers. Certains plans seront toujours réalisés en interne.

Fiche A36 Plantation de haies dans le périmètre du syndicat (pour les particuliers, les collectivités et les agriculteurs) sur 13 communes pour un linéaire total de 7141 mètres.

Fiche B3-7 Réflexion pour la mise en place de rivières de ceinture sur certains étangs de la commune de Lapeyrouse

- Analyse des données topographiques pour identifier les tronçons aménageables
- Identifier l'ensemble des propriétaires et exploitants
- Lancer la concertation (réunion et/ou rencontres individuelles)

Fiche C4 Journal n°6 qui aura cette année un format 6 pages

Fiche C4 Site internet : mise en place d'un espace ludique à destination des enfants prévu au marché initial. La date limite du dossier de solde de subvention étant début juillet, cette action reste prioritaire. Cette action sera aussi suivie par Maxime.

Fiche B1-3.2 Accompagnement des communes ou communautés de communes pour la mise en place de sentiers sur la Chalaronne

Fiche B1-3.3 Accompagnement des communes pour la mise en place de sentiers sur la Calonne

Fiche B1-2.5 Restauration des berges de la Chalaronne dans la traversée de Châtillon en rive droite (à proximité de Carrefour Market). Cette opération fait suite aux travaux réalisés en 2012. Au niveau de Carrefour Market, le mur en rive droite présente un affouillement important. Cette opération sera inscrite en convention de mandat et sera suivie par Maxime et Pierre jusqu'au retour d'Alice.

Yannick présente aussi les tâches effectuées au quotidien sur la partie administrative et comptable du syndicat et qui n'a aucun impact direct sur le budget.

- Gestion du personnel :
 - o Gestion des payes
 - o Gestion des carrières
- Dossiers de demande de subvention :
 - o Elaboration des pièces administratives et comptables
 - o Suivi des dossiers de demande de subvention
- Secrétariat :
 - o Rédaction des délibérations et des comptes-rendus...
- Comptabilité-Gestion :
 - o Elaboration et exécution du budget
 - o Suivi administratif et financier

Alice précise que l'objectif de cette présentation était de montrer tous les projets sur lesquels l'équipe travaille mais qui n'ont pas forcément de ligne budgétaire.

Monsieur Megard précise qu'une réunion avec les Francs pêcheurs de Thoissey est prévue lundi matin afin de rediscuter de leurs dernières demandes. Monsieur Voisin se dit surpris de ne pas avoir été invité à cette réunion. Maxime précise que le syndicat a été invité par l'association de pêche et que cette réunion n'a pas été fixée par le syndicat. Maxime précise que la réunion aura lieu à 10 heures sur place et que les communes de Saint Didier sur Chalaronne et Thoissey en seront informées.

Monsieur Brevet demande pourquoi l'action concernant les frayères sur Saint Etienne n'apparaît pas. Alice rappelle que le plan de charge de chacun est déjà bien rempli en 2013 : cette action sera prévue en 2014.

Monsieur Nouet demande s'il serait possible qu'un plan de désherbage soit prévu sur la commune de Saint Marcel. Yannick rappelle que les communes prioritaires sont celles qui ont déjà commandées un désherbeur thermique. A partir de juin 2013, il a été prévu au budget de sous traiter une partie des plans pour arriver à satisfaire plus de communes. Sur Relevant, il a été testé une version allégée avec plus de temps passé avec les élus et les employés communaux pour définir les mesures à mettre en place. Une liste d'attente prévoit encore une dizaine de communes intéressées. Un courrier d'engagement écrit leur sera adressé au cours du second semestre pour confirmer ou non la réalisation des futurs plans.

3 – REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE TECHNIQUE

Monsieur Megard rappelle qu'il avait été décidé lors d'un précédent comité syndical de ne pas remplacer le poste occupé par Alice poste pour poste, mais plutôt de répartir certaines de ses tâches sur le reste de l'équipe et que chacun se responsabilise, notamment en matière de rigueur sur le suivi des dossiers de demandes de subventions, des dépenses et de la trésorerie.

Pour motiver l'équipe, le bureau avait proposé d'attribuer une prime exceptionnelle à chacun versée en 2 temps, au mois de juin et au mois d'octobre. Pour cela il est nécessaire d'instituer un cadre d'indemnité qui le permette. Aussi il est proposé de créer pour le personnel technique une prime de rendement et de service qui pourra être versée de manière exceptionnelle, à une fréquence biannuelle d'un montant total compris entre 0 et 3318 € pour les ingénieurs et entre 0 et 2578 € pour le grade de technicien. Comme pour toute prime c'est un arrêté individuel du Président qui fixe les conditions d'octrois de la prime ainsi que son montant. (Rappel Maxime : 600 x 2 soit 1200 € et pour Yannick 750 x 2 soit 1500 €)

L'assemblée n'a pas d'autres questions.

Monsieur MEGARD porte au vote la prime de rendement et de service qui permettra de verser une prime exceptionnelle à Maxime et Yannick cette année en raison de l'absence d'Alice.

La prime de rendement et de service est votée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Petiot demande pourquoi Pierre ne se voit pas accordé une prime. Monsieur Megard précise que son contrat avait été signé et que celui-ci n'inclut pas de prime.

4 – REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE

De la même manière, Monsieur Megard propose de créer pour le personnel administratif une indemnité d'exercice spécifique de service. Monsieur Megard propose d'instituer cette prime dans deux conditions :

- qu'elle permette cette année le versement de la prime exceptionnelle biannuelle au même titre que les techniciens (2 x 600 soit 1200€)
- qu'à compter de l'année prochaine, elle permette de revaloriser le salaire de Véronique. En effet, la prime qui avait été instituée pour cela et qui permettait cette revalorisation est plafonnée et le plafond a été atteint.

L'assemblée n'a pas d'autres questions.

Monsieur MEGARD porte au vote l'indemnité d'exercice spécifique de service qui serait versée de manière exceptionnelle et biannuelle cette année et qui serait versée mensuellement à partir de l'année prochaine à Véronique.

L'indemnité d'exercice spécifique de service est votée à l'unanimité des membres présents.

5 – CONVENTION DE MANDAT AVEC LA COMMUNE DE CHATILLON

Monsieur MEGARD rappelle que cette possibilité de convention de mandat avec la commune de Châtillon sur Chalaronne a été évoquée lors du débat d'orientation budgétaire. Il s'agit d'autoriser le président à signer une convention de mandat avec la commune qui fixe les conditions de la mission ainsi que les échanges financiers qui vont en découler. La mission du syndicat serait de passer le marché de maîtrise d'œuvre, suivre l'élaboration des projets puis les travaux.

Le budget porterait sur 100 000 € TTC de dépenses inscrits au 458-1 et 100 000 € TTC de recettes dont 50 000 € issue de subventions au compte 458-2. Ce dernier sera réévalué à l'issue de la phase de l'avant-projet confiée au maître d'œuvre.

Alice précise que la part d'auto-financement de la commune de Châtillon sur cette action est hypothétique. En effet, les coûts prévisionnels de l'action ne sont pas assez précis. Les subventions attendues dépendront des techniques retenues. Le montant sera réévalué tant en dépenses qu'en recettes lorsque le projet définitif sera connu.

Monsieur Deplatière demande quels financeurs seraient susceptibles de financer l'action. Alice répond qu'actuellement il y aurait le conseil général et qu'ensuite tout dépendra de ce qui se fera.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE, à l'unanimité, sous réserve de l'accord de la commune de Châtillon, que le Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne assure la maîtrise d'ouvrage des travaux,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention nécessaire à l'intervention du Syndicat ainsi que tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision, précisant notamment la contribution de la collectivité aux coûts des travaux,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget primitif de l'exercice 2013,

DE SOLLICITER, le cas échéant le concours financier du Département de l'Ain, de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'eau selon leurs modalités d'interventions.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Mégard informe que le prochain comité syndical pour le vote du budget 2013 aura lieu le mercredi 06 mars 2013 à la salle des fêtes de Saint Etienne sur Chalaronne.

Fin de séance à 22h00.

Le Président,
Christophe MEGARD